

## NOUS CONTACTER

### VOS AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCE EXCLUSIFS AXA FRANCE

EI- LEMAITRE, JOMBART

825 RUE LOUIS DUSSART

BP 57

62702 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX

☎ 03 21 53 25 32

@ [agence.lemaitrejombart@axa.fr](mailto:agence.lemaitrejombart@axa.fr)

N° ORIAS 07 013 457,20 003 443

[orias.fr](http://orias.fr)

### VOTRE CONTACT SINISTRE

☎ 09 70 82 03 40



Assurance et Banque

COQUART EU  
10T RUE WATHIEUMETZ  
62130 ST MICHEL SUR TERNOISE

LE 9 JANVIER 2026

## VOS RÉFÉRENCES

Votre contrat

**Auto Entreprise**

**0000010608362404**

À effet du **01/01/2025**

Votre immatriculation

**GM-364-CD**

### Vos services en ligne

Gagnez du temps en utilisant  
votre Espace Client sur  
[espacecliententreprises.axa.fr](http://espacecliententreprises.axa.fr)



## MÉMO VÉHICULE ASSURÉ de votre ADOC GM-364-CD



Chère Madame, cher Monsieur,

À compter du 1er avril 2024, la réglementation évolue et la carte verte disparaît. Vous trouverez ci-dessous un nouveau document contenant des informations importantes sur votre contrat. **Il est valable pendant toute la durée de votre assurance auto entreprise.**

**Gardez-le bien à portée de main en version papier ou sur votre smartphone lors de l'utilisation du véhicule.** Il peut vous être utile, par exemple, en cas de panne ou d'accident.

Avec toute notre attention,

Pour l'assureur, par délégation  
Vos Agents Généraux AXA France

### Bon à savoir

Si vous souhaitez circuler avec votre véhicule dans certains pays étrangers hors Union européenne (comme le Maroc, la Tunisie, la Turquie, etc.) la carte internationale d'assurance automobile, aussi appelée International Motor Insurance Card (IMIC), vous sera demandée aux frontières. Vous pouvez retrouver la liste complète des pays sur [axa.fr/assurance-auto/rouler-a-etranger.html](http://axa.fr/assurance-auto/rouler-a-etranger.html).

1D0892-260109



### Votre « Mémo véhicule assuré »

délivré le 9 janvier 2026 - à conserver pendant toute la durée de votre contrat



#### Informations importantes

Tout véhicule doit être assuré.  
Ce document constitue une présomption d'assurance pendant les 15 jours suivant la date de prise d'effet du contrat. Passé ce délai, ce document pourra toujours vous servir en cas de besoin.  
Vous pouvez vérifier que votre véhicule figure au fichier des véhicules assurés (FVA) en vous connectant sur [fva-assurance.fr](http://fva-assurance.fr) ou en appelant le 01 83 64 32 22.

Si vous vous déplacez avec votre véhicule dans l'un des pays listés sur [axa.fr/assurance-auto/rouler-a-etranger.html](http://axa.fr/assurance-auto/rouler-a-etranger.html), il est nécessaire d'obtenir une carte de circulation internationale, à télécharger depuis votre Espace Client [axa.fr](http://axa.fr) ou à demander à votre interlocuteur habituel.



#### Votre contrat

**N° de contrat :** 0000010608362404

**Date d'effet :** 1 janvier 2025

**Assureur :** AXA France IARD (F943)

**Adresse :** 313 Terrasses de l'Arche  
92727 Nanterre cedex

**Souscripteur :** COQUART EU

**Adresse :** 10t Rue Wathieumetz  
62130 ST MICHEL SUR  
TERNOISE



#### Votre véhicule

**Marque :** ADOC

**Modèle :**

**Immatriculation :** GM-364-CD

**Date d'entrée du véhicule :** 20/02/2023

**À noter :** les remorques jusqu'à 750 kg, tractées par ce véhicule, sont garanties en Responsabilité civile.